

OBJET

**FINANCES - Décision
modificative n°2 - Budget
principal.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
21/11/17

Date d'affichage :
21/11/17

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2017 à 18h00

salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy (02100)

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEECZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE. Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, M. Bernard BRY suppléant de M. Elie BOUTROY, M. René JOLY suppléant de M. Jean LEFEVRE, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Philippe LEMOINE représenté(e) par Mme Anne CARDON, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)s :

M. Damien NICOLAS, M. Philippe CAMELLE, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

La décision modificative n° 2 de l'exercice 2017 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, pour tenir compte de la consommation finale effective des crédits, mais aussi des nouveaux engagements.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres, ainsi que des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre.

Le Président explique ces réajustements et soumet au Conseil la décision modificative :

BUDGET PRINCIPAL			
RECETTES		DEPENSES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Ch 70 - Produits de services	-580 000,00	Ch 011- Charges à caractère général	+219 000,00
Ch 74 - Dotations et participations	+150 000,00	Ch 65 - Autres charges de gestion courante	-200 000,00
Ch 77 - Produits exceptionnels	-247 750,00	Ch 67 - Charges exceptionnelles	+8 110,00
		Ch 023 - Virement de section	-704 860,00
	-677 750,00		-677 750,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (Budget primitif + Virements de crédit + Décisions modificatives)			86 919 635,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Ch 024 - Produits de cession d'immobilisations	+247 750,00	Ch 20 - Immobilisations incorporelles	+205 404,00
Ch 021 - Virement de section	-704 860,00	Ch 204 - Subventions d'équipements versées	-235 190,00
		Ch 23 - Immobilisations incorporelles	-427 324,00
	-457 110,00		-457 110,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT (Budget primitif + Virements de crédit + Décisions modificatives)			37 597 990,00

Le détail de la décision modificative est joint à la présente délibération.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'adopter la décision modificative n°2,
- 2°) de charger le Président des actes afférents.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

M. Gilles GILLET, M. Jean-Louis GASDON ne prennent pas part au vote.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20171127-40904-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/17

Publication : 01/12/17

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L' AISNE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

N° SIRET : 200 071 892 00018

POSTE COMPTABLE : TRÉSORERIE DE SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

M 14

DECISION MODIFICATIVE

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

DU 27 NOVEMBRE 2017

SOMMAIRE DU BUDGET PRINCIPAL

I. Informations générales	
Modalités de vote du budget	1
II. Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble – Sections	2
A2 - Vue d'ensemble – Section de Fonctionnement – Chapitres	3
A3 - Vue d'ensemble – Section d'Investissement – Chapitres	5
B1 - Balance générale du budget – Dépenses	7
B2 - Balance générale du budget – Recettes	8
III. Vote du budget	
A1 - Section de Fonctionnement – Détail des dépenses – Articles	9
A2 - Section de Fonctionnement – Détail des recettes – Articles	13
B1 - Section d'Investissement – Détail des dépenses – Articles	16
B2 - Section d'Investissement – Détail des recettes – Articles	19
IV. Annexes	
Présentation croisée par fonction	22
Situation des autorisations de programme et crédits de paiement	30
V. Signatures	

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I - L'Assemblée délibérante a voté la présente décision modificative par nature :

- **au niveau du chapitre pour la section d'exploitation**
- **au niveau du chapitre pour la section d'investissement**
 - **sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B3**
 - **sans vote formel sur chacun des chapitres**

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, la décision modificative est réputée votée par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-677 750,00	-677 750,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-677 750,00	-677 750,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-457 110,00	-457 110,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-457 110,00	-457 110,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		-1 134 860,00	-1 134 860,00
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	9 582 410,00		219 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 703 848,00				
014	Atténuations de produits	14 108 890,00				
65	Autres charges de gestion courante	18 211 560,00		-200 000,00		
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		62 606 708,00		19 000,00		
66	Charges financières	1 390 190,00				
67	Charges exceptionnelles	64 400,00		8 110,00		
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	250 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		64 311 298,00		27 110,00		
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	<i>20 012 887,00</i>		<i>-704 860,00</i>		
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	<i>3 406 060,00</i>				
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 418 947,00		-704 860,00		
TOTAL		87 730 245,00		-677 750,00		

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**-677 750,00**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	77 500,00				
70	Produits des services, du domaine et ventes...	11 256 510,00		-580 000,00		
73	Impôts et taxes	46 677 755,00				
74	Dotations et participations	13 346 050,00				
75	Autres produits de gestion courante	1 692 357,00		150 000,00		
Total des recettes de gestion courante		73 050 172,00		-430 000,00		
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	23 400,00		-247 750,00		
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		73 073 572,00		-677 750,00		
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	<i>70 990,00</i>				
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)</i>					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 990,00				
TOTAL		73 144 562,00		-677 750,00		

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-677 750,00
--	--------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

(1) cf. p.4 IB - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime pour les provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il créé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	1 326 550,00				
204	Subventions d'équipements versées	1 562 900,00		205 404,00		
21	Immobilisations corporelles	13 377 400,00		-235 190,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	7 960 500,00		-427 324,00		
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	24 227 350,00		-457 110,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	676 164,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	6 261 690,00				
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	300 000,00				
	Total des dépenses financières	7 237 854,00				
45...1	Total des opér. pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 465 204,00		-457 110,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	70 990,00				
041	Opérations patrimoniales (5)	50 000,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	120 990,00				
	TOTAL	31 586 194,00		-457 110,00		

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-457 110,00
---	--------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	4 443 837,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	2 871 910,00				
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		7 315 747,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	700 000,00				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	8 367 786,00				
138	Autres subventions d'investissement non transf.					
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	101 500,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations			247 750,00		
Total des recettes financières		9 169 286,00		247 750,00		
45...2	Total des opér. pour compte de tiers (9)					
Total des recettes réelles d'investissement		16 485 033,00		247 750,00		
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	20 012 887,00		-704 860,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	3 406 060,00				
041	Opérations patrimoniales (5)	50 000,00				
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 468 947,00		-704 860,00		
TOTAL		39 953 980,00		-457 110,00		

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-457 110,00
---	--------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE DE FONCTIONNEMENT (11)	
---	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	219 000,00		219 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante	-200 000,00		-200 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	8 110,00		8 110,00
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-704 860,00	-704 860,00
Dépenses de fonctionnement - Total		27 110,00	-704 860,00	-677 750,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-677 750,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Rembt. d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation	(8)		
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées	205 404,00		205 404,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-235 190,00		-235 190,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		(9)	
23	Immobilisations en cours (6)	-427 324,00		-427 324,00
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3..	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		-457 110,00		-457 110,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-457 110,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - RECETTES

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	-580 000,00		-580 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00		150 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	-247 750,00		-247 750,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		-677 750,00		-677 750,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE **0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **-677 750,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation	(8)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(9)		
23	Immobilisations en cours			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3..	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		-704 860,00	-704 860,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	247 750,00		247 750,00
Recettes d'investissement - Total		247 750,00	-704 860,00	-457 110,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE **0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 **0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **-457 110,00**

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
011	Charges à caractère général (5)	9 582 410,00	219 000,00	
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	3 100,00		
6042	ACHATS PRESTATIONS SERVICES(AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER)	162 750,00		
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE...)	5 000,00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	253 700,00		
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	320 000,00		
60613	CHAUFFAGE URBAIN	286 000,00		
60622	CARBURANTS	8 700,00		
60623	ALIMENTATION NON STOCKEE	35 140,00		
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	59 350,00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	52 647,00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	200,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	148 461,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	15 000,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	50 600,00	21 000,00	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	32 600,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 978 810,00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	124 890,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	352 750,00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	960,00		
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	70 000,00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	508 600,00		
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS	800,00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS	50 000,00		
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR VOIES ET RESEAUX	6 000,00		
615231	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR VOIRIES	26 500,00		
615232	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR RESEAUX	114 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR MATERIEL ROULANT	250 100,00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR AUTRES BIENS MOBILIERS	55 580,00		
6156	MAINTENANCE	337 300,00		
6161	PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES	75 220,00		
6168	PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	139 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	54 730,00		
618	DIVERS	2 000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	102 230,00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	120 500,00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	50 000,00		
6188	DIVERS	103 090,00		
6226	HONORAIRES	390 430,00		

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX- AVOCAT	16 700,00		
6228	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES - DIVERS	120 700,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	89 000,00		
6232	FETES ET CEREMONIES	7 500,00		
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	370 000,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	84 370,00		
6237	PUBLICATIONS	141 350,00		
6238	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES - DIVERS	87 820,00		
6241	TRANSPORTS DE BIENS	2 000,00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	15 390,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	11 300,00		
6256	MISSIONS	36 800,00		
6257	RECEPTIONS	31 100,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	24 800,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	168 940,00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	800,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	81 890,00		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	4 900,00		
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	13 000,00		
62875	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONNEL	1 040 882,00	198 000,00	
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	435 650,00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	217 900,00		
63512	TAXES FONCIERES	220 880,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	7 900,00		
6358	AUTRES DROITS	1 000,00		
637	AUTRES IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	3 100,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 703 848,00		
6217	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	473 782,00		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	468 066,00		
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	65 040,00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FONDS NATIONAL D'AIDE AU LOGEMENT	54 700,00		
6336	COT.CENTRES NATIONAL ET GESTION FONCTION PUBLIQUE TERRIT.	97 640,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE - PERSONNEL TITULAIRE	7 643 420,00		
64112	N.B.I.,SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT,INDEMNITE RESIDENCE	322 150,00		
64118	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 521 000,00		
64131	REMUNERATIONS - PERSONNEL NON TITULAIRE	2 489 240,00		
64162	EMPLOIS D'AVENIR	40 380,00		
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	5 080,00		
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	213 510,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	2 248 710,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	3 453 510,00		
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	187 770,00		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	183 520,00		
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	2 640,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	125 430,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	105 000,00		
6488	AUTRES CHARGES	3 260,00		
014	Atténuation de produits	14 108 890,00		
739118	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	50 000,00		
73918	AUTRES REVERSEMENTS S/AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	73 000,00		
73921	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	12 429 100,00		
73922	DOTATIONS DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	1 236 510,00		
73925	FONDS PEREQUATION RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCO	270 280,00		
73942	REVERSEMENT SUR TAXE DE VERSEMENT TRANSPORT	50 000,00		
65	Autres charges de gestion courantes	18 211 560,00	-200 000,00	
6531	INDEMNITES DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	325 000,00		
6532	FRAIS DE MISSION DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	1 000,00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	20 000,00		
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE-PART PATRONALE	104 700,00		
6535	FORMATION DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS	11 000,00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00		
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES-SERVICE INCENDIE	3 479 090,00		
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	4 369 450,00		
65737	SUBVENTION FONCTIONNEMT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	583 000,00		
65738	SUBV.FONCTIONNT ORGANISMES PUBLICS-AUTRES ORGANISMES PUBLICS	517 970,00		
6574	SUB. FONCTIONNT ASSOCIATIONS, AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	8 783 350,00	-200 000,00	
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	7 000,00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		62 606 708,00	19 000,00	
(A) = (011+012+014+65+656)				

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé et les chapitres budgétaires correspondants.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
66	Charges financières (b)	1 390 190,00		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 305 190,00		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	85 000,00		
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)	64 400,00	8 110,00	
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	300,00		
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	500,00		
6714	BOURSES ET PRIX	55 000,00		
6718	AUTR. CHARGES EXCEPT. S/OPERAT.GESTION(DT ANNULLATION TITRES)	3 000,00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 600,00	8 110,00	
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	250 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES =(a)+(b)+(c)+(d)+(e)		64 311 298,00	27 110,00	
023	Virement à la section d'investissement	20 012 887,00	-704 860,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	3 406 060,00		
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPO. CORPO.	3 406 060,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 418 947,00	-704 860,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 418 947,00	-704 860,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		87 730 245,00	-677 750,00	
			+	0,00
			+	0,00
			=	-677 750,00

(1) Détailler conformément au plan de compte utilisé et les chapitres budgétaires correspondants.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, III

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera exceptionnellement négatif.

(6) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF042 = RI 040

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
013	Atténuation de charges	77 500,00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	77 500,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes...	11 256 510,00	-580 000,00	
7018	VENTE DES PRODUITS FINIS	2 000,00		
70323	REDEV.OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	14 400,00		
70631	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SPORTIF	330 000,00		
70632	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE DE LOISIRS	9 500,00		
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET DENSEIGN	122 670,00		
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	28 100,00		
70845	MISE A DISPO PERSONNEL FACTUREE AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	9 915 930,00	-580 000,00	
70846	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE C.C.A.S.	238 500,00		
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	7 000,00		
70872	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	501 410,00		
70875	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONNEL	87 000,00		
73	Impôts et taxes	46 677 755,00		
73111	TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION	18 350 000,00		
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	4 500 000,00		
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 480 000,00		
73114	IMPOSITIONS FORFAITAIRES SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	405 000,00		
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	157 500,00		
7323	FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES	5 506 050,00		
7325	FONDS PEREQUATION RECETTES FISCALES INTERCO ET COMMUNALES	1 097 000,00		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	11 797 205,00		
7342	VERSEMENT DE TRANSPORT	3 320 000,00		
7362	TAXE DE SEJOUR	65 000,00		
74	Dotations et participations	13 346 050,00		
74124	D.G.F.-DOTATION AMENAGT-DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	500 000,00		
74126	D.G.F.-DOTATION DE COMPENSATION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES	7 680 000,00		
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	226 250,00		
74718	PARTICIPATION ETAT - AUTRES	31 000,00		
7473	PARTICIPATIONS - DEPARTEMENT	69 140,00		
7478	PARTICIPATIONS - AUTRES ORGANISMES	366 530,00		
748	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	375 000,00		
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME TAXE PROFESSIONNELLE	2 895 130,00		
748314	DOTAT.UNIQUE DES COMPENSAT.SPECIFIQUES TAXE PROFESSIONNELLE	75 000,00		
74832	ATTRIBUTION FONDS DEPARTEMENTAL TAXE PROFESSIONNELLE	15 000,00		
74833	ETAT-COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	81 000,00		
74834	ETAT-COMPENSATION AU TITRE EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	32 000,00		
74835	ETAT-COMPENSATION AU TITRE EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	1 000 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	1 692 357,00	150 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
752	REVENUS DES IMMEUBLES	284 337,00		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	22 000,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 386 020,00	150 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		73 050 172,00	-430 000,00	
(a) = (70+73+74+75+013)				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	23 400,00	-247 750,00	
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 000,00		
773	MANDATS ANNUL.(EX. ANTERIEURS)OU ATTEINTS DECHEAN. QUADRIEN.	200,00		
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		-247 750,00	
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	20 200,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D		73 073 572,00	-677 750,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	70 990,00		
777	QUOTE-PART SUBV.INVESTISSEMENT TRANSFEREES COMPTE RESULTAT	70 990,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 990,00		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		73 144 562,00	-677 750,00	
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-677 750,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 326 550,00	0,00	0,00
202	FRAIS ETUDES,ELABORA.,MODIFICAT.,REVISIONS DOCUMTS URBANISME	64 000,00		
2031	FRAIS D'ETUDES	828 350,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	434 200,00		
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	1 562 900,00	205 404,00	0,00
204122	SUBVENT.EQUIPEMT REGIONS-BATIMENTS ET INSTALLAT.	49 000,00		
2041411	SUBV.EQUIPT VERSEES CNES MEMBRES GFP-BIENS MOB.,MAT...	12 000,00		
2041641	SUBVENT.EQUIPT VERSEES ETS ET SCES RATTACHES-B.MOB.,MAT....	17 400,00		
20418	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS	67 000,00		
204182	SUBVENT.EQUIPT AUT.ORGANISMES PUBLICS-BAT.ET INSTALLAT.	75 000,00		
20422	SUBVENT.EQUIPT PERSONNES DROIT PRIVE-BAT.ET INSTALLT.	1 342 500,00	205 404,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 377 400,00	-235 190,00	0,00
2111	TERRAINS NUS	5 735 000,00		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10 000,00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	10 000,00		
2135	INSTALLAT.GENERALES,AGENCCTS,AMENAGTS CONSTRUCTIONS	295 000,00		
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	60 000,00		
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10 000,00	900,00	
2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	4 115 600,00		
21532	RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT		-150 000,00	
21533	INSTAL. MATÉRIEL OUTILLAGE TECHNIQUE - RÉSEAUX CÂBLÉS	124 000,00		
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - AUTRES	37 500,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	255 500,00	141 910,00	
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 437 700,00	-15 000,00	
2184	MOBILIER	241 000,00	-150 000,00	
2185	CHEPTEL	25 000,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 021 100,00	-63 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 960 500,00	-427 324,00	0,00
2312	TERRAINS	262 000,00		
2313	CONSTRUCTIONS	3 966 600,00	-183 000,00	
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES	2 991 900,00	-244 324,00	
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	740 000,00		
	Opérations d'équipement n° (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	24 227 350,00	-457 110,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	676 164,00	0,00	0,00
1321	SUBV.EQUIPT NON TRANSF.-ETAT ET ETABLISSEMTS NATIONAUX	160 000,00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - REGION	516 164,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
16	Emprunts et dettes assimilées	6 261 690,00	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	6 261 690,00		
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 237 854,00	0,00	0,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		31 465 204,00	-457 110,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	70 990,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
13911	SUB. EQUIPEMENT TRANSFEREES CPTÉ RESULTAT-ÉTAT,ETS NATIONAUX	65 160,00		
13913	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFEREES CPTÉ RESULTAT-DEPARTEMENTS	3 570,00		
13918	SUB. EQUIPEMENT TRANSFEREES CPTÉ RESULTAT-AUTRES	2 260,00		
	Charges transférées (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00
2313	CONSTRUCTIONS	50 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		120 990,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 586 194,00	-457 110,00	0,00
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
			+	
			D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
			=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-457 110,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = R1 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
13	Subventions d'investissement	4 443 837,00	0,00	0,00
1311	SUBVENTIONS EQUIPEMENT TRANSFERABLES - ETAT,ETS NATIONNAUX	2 354 300,00		
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES-REGION	214 000,00		
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES-DEPARTEMENT	8 000,00		
1314	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES-COMMUNES	277 000,00		
1321	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES-ETAT,ETS NATIONNAUX	301 300,00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES-REGION	526 164,00		
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES-DEPARTEMENT	53 773,00		
1328	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES-AUTRES	709 300,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	2 871 910,00	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 871 910,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opération)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 315 747,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 067 786,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	700 000,00		
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	8 367 786,00		
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	101 500,00	0,00	0,00
274	PRETS	101 500,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	247 750,00	0,00
Total des recettes financières		9 169 286,00	247 750,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers n° (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		16 485 033,00	247 750,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président(3)	Vote du Conseil de Communauté(4)
021	Virement de la section de fonctionnement	20 012 887,00	-704 860,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)	3 406 060,00	0,00	0,00
2802	AMORTISSEMENTS DOCUMENTS URBANISME	66 830,00		
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	442 000,00		
2804122	AMORTISSEMENT SUBV. RÉGIONS SUR BATIMENTS ET INSTAL.	35 510,00		
2804132	AMORTISST SUBVENT.EQUIPEMT VERSEES DEPARTEMT-BAT.ET INSTAL.	185 070,00		
28041411	AMORT.SUBVENT.EQUIPT VERSEES CNES MEMBRES GFP-BIENS MOB.,MAT	37 280,00		
28041412	AMORT.SUBVENT.EQUIPT VERSEES CNES MEMBRES GFP-BAT.ET INSTAL.	77 610,00		
2804171	AMORTISSEMENT BIENS MOBILIERS MATÉRIEL ET ÉTUDES	2 650,00		
2804172	AMORT.SUBV.EQUIPT VERSEES-AUTRES ETS PUBLICS LOC.-BAT.,INST.	920,00		
2804182	AMORT.SUBVENT.EQUIPT VERSEES AUT.ORG.PUBLICS-BAT.ET INSTAL.	62 390,00		
280421	AMORT. SUBV. AUX PERSONNES DE DROIT PRIVÉ-MOBILIERS, MAT.	500,00		
280422	AMORT.SUBVENT.EQUIPT VERSEES PERS.DROIT PRIVE-BAT.ET INSTAL.	1 937 960,00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	80 990,00		
28121	AMORTISSEMENT PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	3 020,00		
28135	AMORTI. INSTAL.GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMT CONSTRUCTIONS	9 700,00		
28138	AMORTISSEMENTS DES AUTRES CONSTRUCTIONS	54 560,00		
28152	AMORTISSEMENTS INSTALLATION DE VOIRIE	9 510,00		
281533	AMORTISSEMENT RÉSEAUX CÂBLÉS	8 980,00		
281538	AMORTISSEMENT AUTRES RÉSEAUX	1 470,00		
281571	AMORTISSEMENTS DU MATÉRIEL ROULANT	5 280,00		
281578	AMORTISSEMENTS AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	12 580,00		
28158	AMORTI. AUTRES INST. TECHNIQUES, MAT. OUTILLAGES INDUSTRIELS	11 980,00		
28181	AMTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS,AMENAGTS DIVERS	7 260,00		
28182	AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE TRANSPORT	47 040,00		
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	66 750,00		
28184	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	30 960,00		
28185	AMORTISSEMENTS DU CHEPTEL	550,00		
28188	AMORTISSEMENTS DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	206 710,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 418 947,00	-704 860,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00
238	AVANCES,ACPTES VERSES SUR CDES IMMOB.CORPORELLES	50 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 468 947,00	-704 860,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		39 953 980,00	-457 110,00	0,00
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
			+	
			R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
			=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-457 110,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p.4 - Modalités de vote, IV
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des adminis- trations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action écono- mique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	--	--	--	--------------	------------------------	--	--------------	---------------	--	-----------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		-704 860,00	219 000,00								-191 890,00		-677 750,00
Dépenses de l'exercice		-704 860,00	219 000,00								-191 890,00		-677 750,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		21 000,00										21 000,00
62875	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONN		198 000,00										198 000,00
6574	SUB. FONCTIONNT ASSOCIATIONS, AUTRES PER										-200 000,00		-200 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEUR										8 110,00		8 110,00
023	Virement à la section d'investissement	-704 860,00											-704 860,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections												
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.												
Restes à réaliser - reports													
RECETTES (3)		-580 000,00								-247 750,00	150 000,00		-677 750,00
Recettes de l'exercice		-580 000,00								-247 750,00	150 000,00		-677 750,00
70845	MISE A DISPO PERSONNEL FACTUREE AUX COM	-580 000,00											-580 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE										150 000,00		150 000,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS									-247 750,00			-247 750,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections												
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.												
Restes à réaliser - reports													
SOLDE		124 860,00	-219 000,00							-247 750,00	341 890,00		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		-140 000,00	-165 000,00				-43 000,00				-71 090,00	-38 020,00	-457 110,00
Dépenses de l'exercice		-140 000,00	-165 000,00				-43 000,00				-71 090,00	-38 020,00	-457 110,00
20422	SUBVENT.EQUIPT PERSONNES DROIT PRIVE-BA											205 404,00	205 404,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE											900,00	900,00
21532	RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT										-150 000,00		-150 000,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT										141 910,00		141 910,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMA		-15 000,00										-15 000,00
2184	MOBILIER		-150 000,00										-150 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										-63 000,00		-63 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des adminis- trations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action écono- mique	TOTAL
2313	CONSTRUCTIONS	-140 000,00					-43 000,00						-183 000,00
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES											-244 324,00	-244 324,00
45	Opérations pour compte de tiers												
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections												
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissem												
Restes à réaliser - reports													
RECETTES (3)		-704 860,00								247 750,00			-457 110,00
Recettes de l'exercice		-704 860,00								247 750,00			-457 110,00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS									247 750,00			247 750,00
45	Opérations pour compte de tiers												
021	Virement de la section de fonctionnement	-704 860,00											-704 860,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections												
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissem												
Restes à réaliser - reports													
SOLDE		-564 860,00	165 000,00				43 000,00			247 750,00	71 090,00	38 020,00	

(1) Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (correspondant à une sous-fonction ou rubrique).

(2) Le croisement des comptes par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire, ou décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés entre l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses.

Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les dépenses et recettes de l'exercice correspondent au détail des comptes par nature.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 01

SOUS FONCTION 01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

Chap. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES (3)		-704 860,00
Dépenses de l'exercice		-704 860,00
023	Virement à la section d'investissement	-704 860,00
Restes à réaliser - reports		0,00
RECETTES (3)		-580 000,00
Recettes de l'exercice		-580 000,00
70845	MISE A DISPO PERSONNEL FACTUREE AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	-580 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00
SOLDE		124 860,00
INVESTISSEMENT		
DEPENSES (3)		-140 000,00
Dépenses de l'exercice		-140 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	-140 000,00
Restes à réaliser - reports		0,00
RECETTES (3)		-704 860,00
Recettes de l'exercice		-704 860,00
021	Virement de la section de fonctionnement	-704 860,00
Restes à réaliser - reports		0,00
SOLDE		-564 860,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 0
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE					
-----------	---------	-------------------------	---	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		219 000,00	219 000,00					
Dépenses de l'exercice		219 000,00	219 000,00					
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	21 000,00	21 000,00					
62875	MOYENS PARTAGES AUTRES QUE LE PERSONNEL	198 000,00	198 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES		0,00	0,00					
Recettes de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		-219 000,00	-219 000,00					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		-165 000,00	-165 000,00					
Dépenses de l'exercice		-165 000,00	-165 000,00					
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	-15 000,00	-15 000,00					
2184	MOBILIER	-150 000,00	-150 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES (3)		0,00	0,00					
Recettes de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		165 000,00	165 000,00					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe

(L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle

(sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne

01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 4

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS					
-----------	---------	-------------------------	---	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0,00	0,00					
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES		0,00	0,00					
Recettes de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		0,00	0,00					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		-43 000,00	-43 000,00					
Dépenses de l'exercice		-43 000,00	-43 000,00					
2313 CONSTRUCTIONS		-43 000,00	-43 000,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES (3)		0,00	0,00					
Recettes de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		43 000,00	43 000,00					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 7

FONCTION 7 - LOGEMENT

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	70 SERVICES COMMUNS					
-----------	---------	-------------------------	---------------------------	--	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0,00	0,00					
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES		-247 750,00	-247 750,00					
Recettes de l'exercice		-247 750,00	-247 750,00					
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-247 750,00	-247 750,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		-247 750,00	-247 750,00					

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		0,00	0,00					
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
RECETTES (3)		247 750,00	247 750,00					
Recettes de l'exercice		247 750,00	247 750,00					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	247 750,00	247 750,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00					
SOLDE		247 750,00	247 750,00					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe

(L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 8
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	811 EAUX ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	815 TRANSPORTS URBAINS	820 DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'HABITAT ET DES DEPLACEMENTS		
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES		-191 890,00	0,00	0,00	-200 000,00	8 110,00		
Dépenses de l'exercice		-191 890,00	0,00	0,00	-200 000,00	8 110,00		
6574	SUB. FONCTIONNT ASSOCIATIONS, AUTRES PERSONNES DROIT P	-200 000,00			-200 000,00			
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	8 110,00				8 110,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00		
Recettes de l'exercice		150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	150 000,00		150 000,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
SOLDE		341 890,00	0,00	150 000,00	200 000,00	-8 110,00		
INVESTISSEMENT								
DEPENSES (3)		-71 090,00	-150 000,00	78 910,00	0,00	0,00		
Dépenses de l'exercice		-71 090,00	-150 000,00	78 910,00	0,00	0,00		
21532	RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	-150 000,00	-150 000,00					
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	141 910,00		141 910,00				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-63 000,00		-63 000,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
SOLDE		71 090,00	150 000,00	-78 910,00	0,00	0,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 9

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

Chap. (1)	Libellé	TOTAL DE LA FONCTION	90 ZONES D'ACTIVITES	94 DIRECTION DU DEVELOPPEME NT ECONOMIQUE				
-----------	---------	-------------------------	----------------------------	---	--	--	--	--

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		0,00	0,00	0,00				
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
RECETTES		0,00	0,00	0,00				
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
SOLDE		0,00	0,00	0,00				

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		-38 020,00	-37 120,00	-900,00				
Dépenses de l'exercice		-38 020,00	-37 120,00	-900,00				
20422	SUBVENT.EQUIPT PERSONNES DROIT PRIVE-BAT.ET INSTALLT.	205 404,00	206 304,00	-900,00				
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	900,00	900,00					
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES	-244 324,00	-244 324,00					
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
RECETTES (3)		0,00	0,00	0,00				
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00				
Restes à réaliser - reports		0,00	0,00	0,00				
SOLDE		38 020,00	37 120,00	900,00				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES - SITUATION DES AP / CP - DEPENSES - PRINCIPAL
IV
B2.1

N° ou intitulé de l'AP		MONTANT DES AP	MONTANT DES CP		
		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N)
2012 - A.EPLUV	EAUX PLUVIALES	1 810 442,00	275 441,15	1 295 000,00	240 000,85
2012 - A.SPORTS	SPORTS	1 590 120,00	506 320,11	350 500,00	733 299,89
2012 - A.DMA	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	5 591 711,00	1 453 801,39	1 782 430,00	2 355 479,61
2012 - A.EQPUBL	EQUIPEMENTS PUBLICS	3 762 069,00	821 506,92	925 000,00	2 015 562,08
2012 - A.ECPUB	ECLAIRAGE PUBLIC	474 284,00	80 846,00	85 000,00	308 438,00
2012 - A.ENVIRO	ENVIRONNEMENT	962 663,00	322 863,49	219 800,00	419 999,51
2012 - A.BMOBP	BIENS MOBILIERS	2 980 445,00	771 045,43	1 421 800,00	787 599,57
2012 - A.AFONCP	ACQUISITIONS FONCIERES	6 235 000,00	15,00	5 785 000,00	449 985,00
2012 - A.DURBA	DOCUMENTS D'URBANISME	142 740,00	28 740,17	64 000,00	49 999,83
2012- A.ETUDEP	ETUDES	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00
2012 - S.EPLUVP	EAUX PLUVIALES	17 357 056,00	1 257 055,54	1 625 000,00	14 475 000,46
2012 - S.EQPUBL	EQUIPEMENTS PUBLICS	3 919 988,00	329 125,00	1 983 050,00	1 607 813,00
2012 - S.GAYANP	REPARATIONS ET ENTRETIEN ANNUELS DANS EQUIPEMENTS PUBLICS	3 568 400,00	2 289 000,00	1 279 400,00	0,00
2012 - S.SPORTS	SPORTS	5 031 268,00	328 267,67	203 000,00	4 500 000,33
2012 - S.INTECP	INTERVENTIONS ECONOMIQUES	10 260 042,00	2 115 888,23	2 750 844,00	5 393 309,77

IV - ANNEXES - SITUATION DES AP / CP - DEPENSES - PRINCIPAL	IV
	B2.1

N° ou intitulé de l'AP		MONTANT DES AP	MONTANT DES CP		
		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N)
2012 - S.URBHAB	URBANISME ET HABITAT	716 368,00	241 163,63	395 600,00	79 604,37
2012 - S.DMADEC	COLLECTE, TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	1 897 480,00	1 314 980,46	132 500,00	449 999,54
2012 - S.ENVIRO	ENVIRONNEMENT	3 201 790,00	307 790,00	1 185 000,00	1 709 000,00
2012 - S.SUEQPT	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	3 801 931,00	1 207 934,70	1 264 100,00	1 329 896,30
		73 315 797,00	13 651 784,89	22 759 024,00	36 904 988,11

IV - ANNEXES - SITUATION DES AP / CP - RECETTES - PRINCIPAL	IV
	B2.1

N° ou intitulé de l'AP		MONTANT DES AP	MONTANT DES CP		
		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N)
2012 - A.EPLUV	EAUX PLUVIALES	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00
2012 - A.BMOBP	BIENS MOBILIERS	18 544,00	5 944,24	0,00	12 599,76
2012 - A.DMA	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	60 140,00	5 840,00	48 550,00	5 750,00
2012 - A.EQPUBL	EQUIPEMENTS PUBLICS	227 159,00	1 258,82	125 900,00	100 000,18
2012 - A.ENVIRO	ENVIRONNEMENT	307 055,00	44 855,43	157 600,00	104 599,57
2012 - A.SPORTS	SPORTS	41 528,00	41 527,93	0,00	0,07
2012 - S.GAYANP	RÉPARATION ET ENTRETIENS ANNUELS DANS EQUIPEMENTS PUBLICS	48 786,25	48 786,25		0,00
2012-S.INTECP	INTERVENTIONS ECONOMIQUES	1 065 396,00	549 231,17	516 164,00	0,83
2012 - S.DMA	COLLECTE, TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	312 300,00	36 000,00	276 300,00	0,00
2012- S.SPORTS	SPORTS	107 309,00	107 309,00	0,00	0,00
2012 - S.EPLUV	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 164 373,00	24 373,00	580 000,00	560 000,00
2012- S.SUEQPT	SUBVENTION EQUIPEMENT	1 130 302,00	370 302,00	760 000,00	0,00
2012 - S.EQPUBL	EQUIPEMENTS PUBLICS	288 873,00	0,00	288 873,00	0,00
2012 - S.URBHAB	URBANISME ET HABITAT	161 037,60	59 087,60	101 950,00	0,00
2012 - S.ENVIRO	ENVIRONNEMENT	1 119 479,00	87 979,00	1 031 500,00	0,00
		6 172 281,85	1 382 494,44	4 006 837,00	782 950,41